

Lettre intranet de France Olive

2026 - 2027

La nouvelle campagne de production d'huile d'olive de France approche.

Dans le cadre de ses missions, France Olive accompagne l'ensemble des acteurs de la filière oléicole française, qu'ils soient producteurs d'olives, transformateurs ou metteurs en marché, à travers des actions techniques, économiques, réglementaires et promotionnelles.

Nos sites internet www.franceolive.fr et www.huilesetolives.fr vous permettent de suivre l'actualité de la filière et de retrouver toutes les informations utiles en matière technique, économique, réglementaire et promotionnelle, ainsi que les différents documents et bulletins d'information destinés aux producteurs, aux professionnels et au grand public.

France Olive met également gratuitement à disposition des producteurs **l'application Oléiculteur**, un outil d'aide à la décision qui les accompagne dans la conduite de leur oliveraie. Elle permet notamment de gérer leurs parcelles, d'enregistrer leurs observations et interventions, de tenir leur cahier de culture et de recevoir des informations et notifications utiles. **Nous vous invitons à faire connaître l'application Oléiculteur auprès de vos apporteurs et à les encourager à l'utiliser.**

Un nouvel accord interprofessionnel triennal 2026-2029 a été adopté à l'unanimité des collèges constituant France Olive et signé le 19 juin 2026.

Cet accord porte sur la poursuite et la mise en oeuvre des actions collectives menées par France Olive en faveur de la filière ainsi que sur leur financement pour les trois prochaines campagnes : 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

Dans le cadre de ce nouvel accord, les montants de cotisation prévus sont les suivants :

HUILES D'OLIVE :

- Producteurs : **0,16 € HT par kg d'huile d'olive**
- Transformateurs – Ateliers de production : **0,06 € HT par kg d'huile d'olive (le moulin de Callian facturera donc ses frais de transformation, et ajoutera 0,22€/kg huile d'olive)**

OLIVES DE TABLE :

- Producteurs : **0,03 € HT par kg d'olives de table**
- Confiseries – Ateliers de transformation : **0,03 € HT par kg d'olives de table**

Afin de nous permettre d'assurer une gestion administrative efficace et un bon démarrage de campagne, vous trouverez via les liens suivants différents documents **à compléter et à nous retourner avant le 24 septembre 2026**, à l'attention de **Mme Marine CHARNOZ**, soit par mail à marine.charnoz@franceolive.fr, soit par courrier à :

FRANCE OLIVE
Maison des Agriculteurs
22, avenue Henri Pontier
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1

Vous trouverez :

1. Le [bulletin d'ouverture de campagne](#) d'huile d'olive 2026-2027, à compléter et à nous retourner ;
2. Un [bon de commande pour les carnets de traçabilité](#), si vous souhaitez en recevoir – livraison prévue au mois d'octobre 2026 ;
3. Un [bon de commande pour le Cahier de l'Oléiculteur 2027](#), destiné à vos apporteurs. (AOPF a déjà commandé le cahier de l'oléiculteur 2027)

Nos services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Laurent BÉLORGEY,
Président de FRANCE OLIVE

Pour toute information complémentaire, merci d'envoyer votre message à contact@franceolive.com

ou téléphoner au 04 42 23 01 92